



Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom et adresse

Ville de Vitré - 5 place du château - BP 70627 - 35506 Vitré cedex
Code NUTS : FRH03
Tel : 02.99.75.05.21.
Point de contact : service commande publique
Courriel : nicolas.cherel@mairie-vitre.fr
Adresse principale (URL) : <http://www.mairie-vitre.com>
Adresse du profil d'acheteur (URL) : <https://www.megalisbretagne.org>

I.3) Communication

Emplacement des documents de marché :
Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.megalisbretagne.org>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :
Le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :
Par voie électronique via : <https://www.megalisbretagne.org>
Au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Type : autorité régionale ou locale

I.5) Activité principale : Activité : services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé : Travaux d'entretien et travaux neufs de voirie et réseaux
II.1.2) Code CPV principal : 45112000-5 / mots descripteurs : canalisations, réseaux divers, terrassement, voirie
II.1.3) Type de marché : travaux
II.1.4) Description succincte : travaux de terrassements, bordures, trottoirs, chaussée, canalisations, branchements, réseaux divers, remblaiements
II.1.6) Informations sur les lots : ce marché est divisé en lots : oui
Il est possible de soumettre une offre pour tous les lots

II.2) Description :

Lot 1 :
II.2.1) Intitulé : Terrassements, voirie
II.2.2) Mots descripteurs : terrassement, voirie / Code CPV principal : 45112500-0
II.2.3) Lieu d'exécution : Code NUTS : FRH03 / Lieu principal d'exécution : territoire communal - 35500 Vitré
II.2.4) Description des prestations : travaux de terrassements, bordures, trottoirs, chaussée, remblaiements.
II.2.5) Critères d'attribution : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché
II.2.6) Valeur estimée : 1 000 000 € HT
II.2.7) Durée du marché : Durée en mois : 12
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui. L'accord-cadre peut être reconduit tacitement par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans, sans que ce délai ne puisse excéder le 31 décembre 2021.
II.2.10) Variantes : des variantes seront prises en considération : non
II.2.11) Informations sur les options : options : non.

II.2.13) Informations sur les fonds de l'Union européenne : Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Lot 2 :

II.2.1) Intitulé : assainissement, réseaux divers

II.2.2) Mots descripteurs : canalisations, réseaux divers/ Code CPV principal : 45232410-9

II.2.3) Lieu d'exécution : Code NUTS : FRH03 / Lieu principal d'exécution : territoire communal - 35500 Vitré

II.2.4) Description des prestations : travaux de canalisations, branchements, réseaux divers, remblaiements.

II.2.5) Critères d'attribution : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée : 1 000 000 € HT

II.2.7) Durée du marché : Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui. L'accord-cadre peut être reconduit tacitement par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans, sans que ce délai ne puisse excéder le 31 décembre 2021.

II.2.10) Variantes : des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Informations sur les options : options : non.

II.2.13) Informations sur les fonds de l'Union européenne : Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession : Le candidat fournit les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article 48 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 :

- Lettre de candidature, et habilitation du mandataire en cas de groupement, ou le formulaire DC1
- Déclarations sur l'honneur mentionnées aux articles 45 et suivants de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015, ou formulaire DC1
- L'habilitation à engager la société si nécessaire
- La copie du jugement en cas de redressement judiciaire

III.1.2) Capacité économique et financière : Le candidat fournit les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles
- Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Chiffre d'affaire minimum annuel particulier aux prestations objets de l'accord cadre de 1 million d'euros HT

III.1.3) Capacité technique et professionnelle : Le candidat fournit les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 :

- Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Les éléments de preuve relatifs à des travaux exécutés il y a plus de cinq ans seront pris en compte. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
- Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années
- Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public
- Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres

III.2) Conditions liées au marché

III.2.4) Marché éligible au MPS : La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : oui

Section IV : Procédure

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte

IV.1.2) Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre : oui. Avec un seul opérateur.

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) : Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 19 janvier 2018 à 12h00

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres : 19 janvier 2018 à 14h00

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) Renouvellement : il s'agit d'un marché renouvelable : oui. Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : octobre 2021

VI.3) Informations complémentaires :

- Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif : Dossiers remis sur demande écrite aux coordonnées du point de contact susmentionné.

Les dossiers peuvent être téléchargés sur le site : www.megalisbretagne.org, consultation référencée « Voirie_Reseaux_2018_2021 »

Dans ce cas les entreprises sont invitées à s'identifier afin que le pouvoir adjudicateur soit en mesure de les informer de toute modification du dossier de consultation

Envoyé pour publication au JOUE et au BOAMP le : 13 décembre 2017

VI.4) Procédures de recours :

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Rennes

Hôtel de Bizien - 3, Contour de la Motte - CS44416 – 35044 Rennes Cedex

Téléphone : 02 23 21 28 28 / Télécopie : 02 99 63 56 84

Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr. Adresse internet URL : <http://rennes.tribunal-administratif.fr>

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : services du Tribunal Administratif de Rennes

Hôtel de Bizien - 3, Contour de la Motte - CS44416 – 35044 Rennes Cedex

Téléphone : 02 23 21 28 28 / Télécopie : 02 99 63 56 84

Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr. Adresse internet URL : <http://rennes.tribunal-administratif.fr>

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 13 décembre 2017